

Étude comparative entre la psychanalyse et l'archivistique : relation homothétique ou similitude accidentelle ?

Dr Moussa SAMBA

moussa.samba@ucad.edu.sn

Dr Mor DIEYE

mor.dieye@ucad.edu.sn

Dr Aminata KANE

aminata18.kane@ucad.edu.sn

EBAD-Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Résumé : Cet article tente d'étudier les similitudes qui existeraient entre la psychanalyse et l'archivistique surtout en ce qui concerne la gestion et la conservation des souvenirs et des traces de la mémoire. L'objectif ici est, en effet, de voir les liens qu'on pourrait établir entre les fonctions de la psychanalyse et celles de l'archivistique. La fonction des archives est de mettre en place des outils et instruments pour la gestion, la conservation et la pérennisation des documents d'archives produits ou reçus dans le cadre des activités des personnes physiques ou morales. La psychanalyse étant considérée comme la science de l'inconscient, sa fonction principale est d'aider une personne à mieux vivre grâce à une cure psychanalytique ; cette cure passe par l'exploration de son inconscient pour essayer de résoudre les conflits qui remontent à son enfance et qui pèsent sur son existence. À l'instar d'un fonds d'archives, ces conflits sont enfouis dans son inconscient comme un « fonds de faits et de souvenirs ». Au travers d'un cheminement à la fois empirique et réflexif, nous essayerons d'établir des passerelles relevant soit, d'une relation homothétique, soit d'une similitude accidentelle entre psychanalyse et l'archivistique.

Abstract : This article attempts to study the similarities that might exist between psychoanalysis and archiving, particularly with regard to the management and conservation of memories and traces of memory. The aim here is to see what links can be established between the functions of psychoanalysis and those of archiving. The function of archives is to put in place tools and instruments for the management, conservation and perpetuation of archival documents produced or received in the course of the activities of natural or legal persons. As psychoanalysis is considered to be the science of the unconscious, its main function is to help

people live better lives through psychoanalytic treatment. This treatment involves exploring the unconscious in an attempt to resolve conflicts dating back to childhood that are weighing on people's lives. Like an archive, these conflicts are stored in the unconscious as a "fund of facts and memories". Through a process that is both empirical and reflexive, we will try to establish links between psychoanalysis and archivalistics, either through a homothetic relationship or an accidental similarity.

Mots-clés : Archives ; Mémoire ; Psychanalyse ; Archivistique ; Relation homothétique.

Keywords : Archives ; Memory ; Psychoanalysis ; Archivistics ; Homothetic relationship.

INTRODUCTION

Pour rappel, la psychanalyse est un terme qui nous vient de deux mots grecs : *psychê* qui renvoie à l'âme ou à l'esprit ou au souffle vital et *analysis* nom d'action signifiant délivrance, libération, solution (Cf verbe grec *luô* « délier »). Il semble se dégager ici l'idée selon laquelle la psychanalyse est une étude qui permet de délier ou dénouer les nœuds de l'esprit ou de l'âme. Il s'agirait donc de phénomènes psychiques complexes dont le contenu et la signification ne sont pas inaccessibles immédiatement et que l'analyse permet de rendre accessibles. Un arrêt momentané sur ces phénomènes permettrait peut-être de voir qu'ils cachent le théâtre de combats imperceptibles consciemment. Sigmund Freud¹, à qui nous devons ce concept depuis maintenant quasiment un siècle, nous explique le caractère inconscient de la majorité de notre vie psychique et l'important travail de filtre et limitation opéré grâce au refoulement², lequel permet de réguler le comportement de l'être humain. Ainsi, la psychanalyse apparaît aussi comme la science de l'inconscient.

Le mot « archive » nous vient du latin *archivum* (local d'actes), lequel nous viendrait du substantif grec neutre *archeion* (qui, au singulier, désigne la résidence des magistrats ou l'ensemble des magistrats, voire bâtiment administratif et qui au pluriel *archeia* [terme tardif] signifie archives). Avec cette référence à l'étymologie, il faut souligner qu'il partage la même racine que le seul dérivé ancien grec *archè* signifiant le commencement ou le principe d'explication de toute chose. Même s'il n'y a pas de consensus autour du lien de parenté entre les deux, force est de reconnaître que si l'archive est une référence conservée dans un bâtiment administratif c'est parce qu'elle est d'une importance capitale pour la vie de la personne physique et de la personne morale. Elle est la preuve légale de l'acte fondateur de toute chose. L'expression « les archives³ » peut désigner le service ou encore le bâtiment où sont conservés les documents mais elle renvoie avant tout à l'ensemble de ces documents produits ou reçus dans le cadre d'une activité par une personne morale ou une personne physique.

L'archivistique⁴ est une discipline appelée aussi science des archives. Elle étudie, au-delà de la typologie des documents, les méthodes permettant de collecter, classer, conserver et

¹ Freud S., (1915), *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968 / Freud (1923b) Le moi et le ça, in *Essais de psychanalyse*, trad. J. Laplanche, Paris, Payot, 1981, p. 219-274.

² Freud, *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Deuxième leçon (Trad. Yves le Lay, 1921), Paris, Books on Demand, 2018, p. 15-23.

³ *Dictionnaire de terminologie archivistique*. Paris, Conseil international des archives, 1988. <https://www.ica.org/fr/decouvrir-les-archives-et-notre-profession>, DELMAS Bruno, dir. Dictionnaire des archives, français, anglais, allemand. *De l'archivage aux systèmes d'information*. École nationale des chartes et Association française de normalisation, Paris, 1991.

⁴ Bruno Delmas (dir.). 1986, *Vocabulaire des archives, Archivistique et diplomatique contemporaines* (Paris : Afnor, in-8°, 118 pages [Les dossiers de la normalisation]).

communiquer les documents. Encore appelée la théorie des 4C⁵, celle-ci est doublée d'une autre appelée théorie des âges⁶, laquelle permet de distinguer les archives courantes (nécessaires au fonctionnement de la structure), des archives intermédiaires (consultables occasionnellement) et des archives définitives ou historiques (utiles pour la recherche). Il faudra cependant préciser qu'une autre théorie appelée « Records continuum » ou « Continuum des archives » est de plus en plus développée en Australie. Il s'agit en effet d'un travail d'organisation de la mémoire institutionnelle ou celle de la personne.

Les définitions proposées ici nous renseignent sur les similitudes qui existent entre les archives et le psychisme humain. Quand nous voyons comment les hommes ont réussi à organiser la mémoire externalisée, qu'elle soit institutionnelle ou personnelle, cela interpelle avec beaucoup d'intérêt sur le mode de fonctionnement de l'esprit humain. Nous pourrions penser que le même processus intérieur se reproduit parfois à l'extérieur de façon inconsciente. Il est question ici de l'instance d'archivage qui va au-delà de la simple mémoire que la personne physique constitue en elle depuis sa conception. Dans l'organisation des traces que nous laissons, nous opérons par refoulement, par conservation pour une utilisation ultérieure, par transfert, rétention ou occultation d'information, par la sélection négative ou positive.

Il apparaît clairement ici une similitude entre la psychanalyse et la gestion des archives. Cette problématique a suscité un intérêt scientifique certain comme on peut le constater à travers de l'entretien entre une archiviste et une psychanalyste publié dans la *Gazette des archives*. Dans cette entrevue, l'archiviste, Frédérique Fleisch et la psychanalyste, Pascale Martin, interrogent les liens existant entre les deux domaines. De cet échange, émerge l'idée que la psychanalyse et les archives procèdent quasiment de la même en stockant et en organisant les informations nées de l'expérience humaine. Il s'agit en fait de la capacité à préparer l'ultérieure mobilisation de ces informations pour l'accomplissement de la vie. À la question de F. Fleish, « Êtes-vous psychanalyste ? Qu'est-ce que nos archives ont à voir avec votre pratique ?⁷ », P. Martin répond : « la psychanalyse étudie notamment la façon dont un être humain traite les informations qui lui parviennent, autant du monde extérieur que de son propre organisme. Car, tout comme un(e) archiviste, le psychisme humain met en mémoire des informations pour éventuellement les reprendre plus tard⁸ ». Nous constatons donc que psychanalyse et

⁵ *Abrégé d'archivistique*. Paris, Association des archivistes français, 2004, chapitre 1, p. 11-47. (<http://www.archivistes.org>)

⁶ *Idem*.

⁷ Martin Pascale, Fleisch Frédérique. Archivistique et psychanalyse. In : La Gazette des archives, n°240, 2015-4. Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain ?, p. 409.

⁸ *Ibid*.

archivistique ont un objectif commun, celui de collecter des informations, les mettre en mémoire en vue d'une utilisation ultérieure.

Dans le même ordre d'idées, le psychologue finlandais, Juhani Ihanus⁹ fait recours à la métaphore archéologique pour présenter les archives comme un processus de sédimentation. En d'autres termes, il est question ici de superpositions de plusieurs couches témoignant de l'histoire ou les événements qui ont marqué la vie d'un individu ou d'une institution. Cette problématique montre que les archives ne sont pas que des documents. Elles concernent une réalité qui va au-delà l'immédiatement visible puisqu'elles renferment l'intimité, l'expérience et parfois ce que les humains et les institutions ont de plus secret.

Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette similitude entre l'action de l'archiviste et le refoulement tel qu'il fonctionne dans le psychisme humain d'après Freud ? La notion commune de « mémoire » utilisée aussi bien en archivistique qu'en psychanalyse permet-elle d'apporter une explication précise à cette réalité ? Ne sommes-nous pas tout simplement face à une donnée anthropologique qui se reproduit concomitamment à la nécessité d'avoir une instance d'archivage externe à l'être biologique ? Ne pourrions-nous pas parler, dans ce cas, d'homothétie puisque la mémoire extérieure semble être une projection de la mémoire intérieure ?

Pour répondre à ce questionnement, nous convoquerons la littérature sur la thématique en général avant de poser la question de l'homothétie précédée par une réflexion sur l'apport de la mémoire dans la vie.

1. Arrêt sur l'importance de la mémoire dans la vie

Beaucoup de spécialistes de la vie ou même de la spiritualité se sont intéressés à la question de la mémoire. Les tenants de la thèse de la réincarnation admettent naturellement qu'il y a une partie de l'être vivant qui ne disparaît pas avec la mort physique. Par conséquent, les souvenirs sont conservés de façon intacte dans l'élément vital ou l'âme de l'individu disparu. On peut, à partir de ce moment, admettre l'idée selon laquelle le ressouvenir est possible avec la réincarnation de cette âme dans un corps. Nous retrouvons cette idée chez Platon, dans le *Phédon*¹⁰, qui nous parle de transmigration des âmes et de réminiscence. Il était convaincu que

⁹ Juhani Ihanus (2007) The archive and psychoanalysis: Memories and histories toward futures, International Forum of Psychoanalysis, 16:2, 119-131, DOI: [10.1080/08037060701299970](https://doi.org/10.1080/08037060701299970)

¹⁰ Platon, *Apologie de Socrate - Criton - Phédon*, Paris, Flammarion : GF n°75, 1965, 187 pages.
<https://beq.ebooksgratuits.com/Philosophie/Platon-Phedon.pdf>

l'âme connaît déjà la vérité pour avoir séjourné dans le monde des idées après la mort physique. En d'autres termes, c'est la réincarnation ou la plongée dans un nouveau corps qui la jette dans une léthargie mémorielle très inconfortable pour le philosophe. L'apprentissage, par la maïeutique, apparaît comme une issue de secours, car il permet de se ressouvenir de la vérité avant d'aller à sa rencontre avec la nouvelle mort physique. C'est la raison pour laquelle l'on dit souvent que philosopher c'est apprendre à mourir.

Se révèle ici l'idée que seule la mémoire est vitale. Il s'agit en fait du seul élément qui mérite d'être retenu dans un phénomène voire dans une histoire qu'elle soit culturelle, physique, animale ou tout simplement naturelle. C'est la raison pour laquelle nous avons été interpellés par l'idée selon laquelle le principe de génération¹¹, qu'on retrouve aussi bien chez les végétaux que chez les animaux, obéit à la loi de la mémoire qui voudrait qu'il y ait transmission nécessaire d'informations permettant de passer d'un être vivant à un nouvel être vivant en gestation. La mémoire génétique¹², puisqu'il s'agit d'elle, se présente comme un ensemble organisé, mais inconscient. D'abord, ce concept au sens bergsonien¹³ du terme c'est-à-dire qu'il est le prolongement de l'organisme vivant. Ensuite, inconscient parce que l'être vivant, dans lequel opère cette mémoire génétique, ne se rend pas compte de tout ce phénomène de transmission d'informations qui a rendu possible son existence et bientôt celle d'autres individus issus de lui-même.

La mémoire organisée est inscrite dans le patrimoine génétique de l'être et semble exécuter un plan parfait¹⁴. Dans la création des phénomènes vivants, l'intelligence ne fait pas le poids face à l'instinct. Bergson oppose l'organisé à l'inorganisé qui renvoie à la capacité de l'homme à créer sa propre organisation grâce à sa maîtrise de l'environnement, ce qui est différent du « désorganisé ». En d'autres termes, l'homme est imprévisible parce que son intelligence lui offre un éventail de possibilités face à l'instinct mais il en est conscient. Ainsi, nous pouvons

¹¹ Voir Aristote (*De l'âme*, traduction, présentation et notes par P. Thillet, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2005. et Théophraste (-371/-288) : Théophraste, (texte établi et traduit par Suzanne Amigues), *Les causes des phénomènes végétaux* (De causis plantarum), Paris, [Les Belles Lettres](#), 2012, Livres I et II. 237 p. ; 2015, Livres III et IV. 225 p. ; 2017, Livres V et VI. 259 p.

¹² Voir James D. Watson (Américain), Francis H. C. Crick (Britannique) et Maurice Wilkins (Britannique) récipiendaires du prix Nobel de physiologie ou médecine en 1962. Ils ont proposé, dans la revue scientifique anglaise *Nature*, une structure tridimensionnelle en forme de double hélice pour la molécule d'ADN (acide désoxyribonucléique), support de l'hérédité. Evelyn Heyer, 2020, *L'odyssée des gènes* (avec la collaboration de Xavier Müller), Paris, Flammarion.

¹³ [Henri Bergson, 1907, L'évolution créatrice, PUF © 1959, 86e éd.](#), pp. 99-122. / [Henri Bergson, 1939, Matière et mémoire, PUF © 1959, 72e éd.](#), pp. 47-48.

¹⁴ Cette idée d'une mémoire interne à toute chose a été explorée par Jacques Benveniste et plus tard Luc Montagnier quand ils soutiennent qu'il existe une forme de mémoire dans l'eau. L'eau, d'après eux, en contact avec d'autres substances, conserverait certaines de leurs propriétés. BENVENISTE, Jacques, *Ma vérité sur la mémoire de l'eau*, Paris, Albin Michel, 2005. MONTAGNIER, Luc, « Newsmaker interview: Luc Montagnier. French Nobel escapes 'intellectual terror' to pursue radical ideas in China. Interview by Martin Enserink », *Science*, vol. 330, no 6012, décembre 2010, p. 1732 ([PMID 21205644](#), [DOI 10.1126/science.330.6012.1732](#))

nous autoriser à parler de mémoire intelligente au sens plein du terme. C'est ce que Walter Benjamin¹⁵ appelle la mémoire volontaire au sens où elle renvoie à la volonté humaine de retenir des informations et de les organiser afin qu'elles constituent une réalité pérenne et fiable pour la poursuite de l'aventure humaine.

En réalité, cette mémoire volontaire commence avec le premier homme qui a fabriqué un objet lui permettant de conserver ou encore de stocker des vivres ou aliments qu'ils soient solides et liquides. Avant cette forme de mémoire, le mode de vie des humains était comparable à celle des autres animaux puisqu'ils chassaient, pêchaient et cueillaient pour se satisfaire immédiatement. Ils allaient aussi à la source pour se désaltérer à chaque fois que le besoin se faisait sentir. Donc, sans la mémoire ou la capacité à stocker, l'agriculture et l'élevage n'auraient jamais vu le jour ou ne se seraient jamais développés. De même, l'homme aurait continué à retourner à la source au lieu de créer une gourde pour conserver une partie du fluide avec lui ou tout simplement l'acheminer à ses pieds. Nous savons depuis Aristote que certains animaux arrivent peut-être à construire des images à partir de leur expérience du monde mais celles-ci n'arrivent à s'organiser comme une réalité pérenne ou instance d'archivage que chez l'homme. Et c'est cela qui lui a permis d'organiser sa vie et d'adapter le monde à ses besoins.

L'idée qui se dégage ici peut se résumer ainsi : la mémoire est concomitante à la volonté et au besoin de stocker chez l'homme. Le fait de conserver ou de stocker physiquement quelque chose nécessite la capacité de créer un moyen et un endroit de stockage. Cela exige aussi la capacité à se souvenir de ce qui a été stocké, du moyen et de l'endroit de stockage. Nous sommes tentés de dire que la conservation physique apparaît comme une duplication de la conservation intellectuelle. Par conséquent, nous pouvons employer le terme homothétie pour montrer le lien entre le psychisme humain et les archives. Cependant, il sera difficile de parler d'antériorité de l'une sur l'autre. La seule évidence ici est que les deux se font en même temps. La question est de savoir maintenant si c'est cette mémoire volontaire, dont parle Walter Benjamin, qui rend possible tout système d'archivage. Au cas échéant, n'y aurait-il pas dans son fonctionnement un élément qui rappelle l'inconscient donc l'involontaire ?

¹⁵ Klein, Anne. 2014. Pour une pensée dialectique des archives : Penser les archives avec Walter Benjamin. *Archives* 45, no 1 : 215-224.

2. Tentatives d'explication de la similitude entre l'action de l'archiviste et le fonctionnement du psychisme humain

Si la robotique est une reproduction mécanique de la machine chimique que constitue l'être biologique, nous pouvons interroger la constitution et la gestion des archives comme une reproduction de la mémoire telle qu'elle existe dans l'esprit humain. En admettant la thèse de la mémoire volontaire chez Walter Benjamin, nous soutenons en même temps l'idée que l'homme a une certaine maîtrise sur son action. Nous pourrions donc penser à l'absence des caractéristiques de la mémoire involontaire à savoir les caractères sélectif et inconscient. En réalité, la sélection est restée intacte et est devenue consciente et voulue comme cela peut se constater dans la constitution et la gestion d'un fonds d'archives. La similitude entre le fonctionnement du psychisme humain et la gestion des archives apparaît clairement ici. En effet, le travail de traitement (collecte et classement) est suivi d'une étape clé (conservation et communication). Avec la collecte et le classement, s'opère un véritable travail de tri sélectif qui rappelle le refoulement en psychanalyse. Ne seront ainsi retenus que les éléments clés qui permettent à la personne morale ou à la personne physique d'avoir son identité propre et une vie équilibrée. Cela exige donc aussi une bonne conservation des informations et une réglementation des accès à celles-ci.

Ce qui est valable pour les accès l'est peut-être autant pour le traitement. En effet, la prise en charge technique des documents, semblable à la censure de la première topique freudienne ou surmoi de la seconde topique, permet d'organiser les archives de telle sorte que tout se ne mélange pas et tout ne soit pas extériorisable et communicable. Si dans le psychisme humain tout est fait pour réguler les pulsions, le traitement des archives exige une forme de discrimination. Il s'agit de la notion sélection dont parle Anne Klein dans sa thèse de doctorat¹⁶. Elle y propose en effet une perspective psychanalytique, fondée sur la théorie de l'histoire de Walter Benjamin, sur la mise en archives et le geste de sélection (la sélection comme forme de refoulement permettant la constitution d'une mémoire volontaire laissant ainsi place à une mémoire latente toujours présente malgré tout).

¹⁶ Thèse de doctorat d'Anne Klein
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11648/Klein_Anne_2014_These.pdf?sequence=4&isAllowed=y. Consulté le 20 septembre 2022.

Sans sélection au moment du traitement archivistique, il ne peut y avoir de limitation des accès. La sélection permet de déterminer la typologie des archives et de dire ce qui est communicable ou ne l'est pas. Il apparaît donc clairement que la censure (le filtre) veille au grain pour éviter les situations compliquées de fuite d'informations sensibles, ce qui pourrait être comparé à l'échelle du psychisme humain comme l'apparition au niveau de la conscience d'une pulsion inacceptable pour la société.

Il faut rappeler maintenant que le traitement de l'information est certes important ici mais l'accent est surtout mis sur les accès. Ceux-ci constituent un moment délicat dans la gestion des archives. Ils rappellent aussi le fameux refoulement qui limite l'accès de certaines pulsions à la conscience. Avec la psychanalyse, le psychisme humain fonctionne comme s'il avait un sas (contrôlant les informations et les pulsions) permettant à l'être humain de vivre de façon équilibrée ; de la même manière, l'accès aux archives est contrôlé de telle sorte que les sociétés (et les individus) puissent exister dans une certaine stabilité et cela va jusqu'au secret d'État. Peut-on parler de principe de plaisir et de principe de réalité¹⁷ en archivistique (le fait d'accéder à l'information et le refus d'accès à certaines informations) ?

Cette question nous interpelle en tant qu'être curieux cherchant à satisfaire ce penchant naturel. Seulement, cette curiosité comme toute pulsion peut nous pousser à fouiller partout afin de mettre la main sur la bonne information recherchée. Si le résultat est accessible sans difficulté majeure, nous considérerions que la démarche est encouragée parce qu'elle ne crée aucun problème particulier. Par contre, si l'information n'est pas facilement accessible, il y a lieu de se poser des questions sur la limitation des accès. Qu'est-ce qui pourrait l'expliquer ? Si les archives en question concernent la vie personnelle ou le jardin secret d'un individu qui a le droit de le garder jalousement, cela ne devrait pas être une source de suspicion. Chacun a le droit d'avoir un jardin secret ou peut-être même une part d'ombre à garder pour soi. De la même manière, une personnalité morale comme une entreprise ou un service public, de la naissance jusqu'au moment de son épanouissement ou quand elle traverse une crise, génère beaucoup d'archives dont certaines doivent être considérées comme faisant partie de son jardin secret. Par conséquent, celles-ci ne peuvent être accessibles à tout le monde. Ceci est d'autant plus vrai que certaines structures investissent dans la mise en place d'un service d'archives physiques ou d'un système d'archivage électronique, on veille d'abord sur la typologie des accès qui n'est en réalité qu'une reformulation de la limitation des accès (niveaux d'accès).

¹⁷ Freud S., (1915), *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968.

Un autre aspect important qu'on ne saurait négliger ici est l'effet de cette censure sur la personne morale. La rétention d'information non justifiée ou l'excès de zèle dans un service d'archives peuvent être des sources de problèmes comparables à la névrose¹⁸. Si le refoulement permet de filtrer les pulsions, l'incapacité de l'individu à gérer ses pulsions, parce que croulant sous le poids de la société (les restrictions ou limitations justifiées ou non), peut être à l'origine de troubles psychiques tels que l'hystérie. De la même manière, toutes proportions gardées, la limitation voire l'impossibilité de l'accès aux documents peut créer une véritable frustration et parfois des conflits. En revanche, elle peut être considérée comme une bonne action si elle est protectrice comme l'est le refoulement qui empêche un individu d'être un criminel multirécidiviste.

L'accès à l'information peut créer un sentiment de satisfaction comme cela est valable dans tout besoin. Cependant, il peut être à l'origine d'un véritable choc, comme le montre si bien l'éblouissement d'Œdipe¹⁹ pour ne pas dire la crevaision de ses yeux. C'est cette question qui est soulevée par Nietzsche²⁰ en évoquant le danger que constitue la volonté de regarder la vérité en face et de ne s'intéresser qu'à ce qui est caché profondément, quitte à tomber dans l'abîme. Comme le dit l'adage, toute vérité n'est pas bonne à dire, de la même manière, toute information n'est pas bonne à découvrir. Nous le savons, Œdipe, dans sa folle volonté de découvrir la vérité ne savait pas que l'homme qu'il a tué fut son père Laios et la femme qu'il a épousée fut sa mère, Jocaste. D'où la tragique décision de crever ses maudits yeux qui ont vu ce qu'il ne fallait pas voir. C'est donc à dessein que Freud a utilisé la métaphore du complexe d'Œdipe pour expliquer cette caractéristique du psychisme humain permettant à l'individu de se construire inconsciemment par amour du parent de sexe opposé. En réalité, la limitation ou l'interdit semble être ce qui forge l'individu et lui donne une vie équilibrée.

Un parallèle peut être trouvé en archivistique. C'est la raison pour laquelle nous intéresse l'idée défendue par Aminata Kane²¹ dans sa thèse de doctorat portant sur les « affects » et les archives. Elle a cherché à montrer comment la découverte des informations contenues dans les archives peut influencer sur le comportement des individus. Elle ne s'est pas limitée aux informations puisque le support en soi constitue un vrai déclencheur d'émotions.

¹⁸ Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901, trad. S. Jankélévitch) Petite Bibliothèque Payot, 1981, p. 273-274.

¹⁹ Freud, *L'interprétation des rêves* (1900, trad. fr. I. Meyerson) PUF, 1967, p. 227-229.

²⁰ Friedrich Nietzsche, *L'Origine de la Tragédie* (1872, trad. C. Heim), Paris, Gonthier Médiation, 1964, p. 89.

²¹ Kane A., *La diffusion des archives coloniales : du parcours identitaire, mémoriel, aux perceptions émotionnelles chez les descendants de colonisés en AOF*. Thèse soutenue publiquement, le 12/12/2018, Université de Lille, EDSHS. [La diffusion des archives coloniales : du parcours identitaire, mémoriel aux perceptions émotionnelles chez les descendants de colonisés en AOF](#) | [Bibliographie francophone sur l'archivistique \(umontreal.ca\)](#). Consulté le 30 septembre 2022.

Deux faits divers arrivés au Sénégal permettent de mieux comprendre la question soulevée ici : un homme veut en savoir un peu plus sur son père décédé (haut fonctionnaire radié de la fonction publique pendant l'enfance du fils). Quand il a sollicité les Archives nationales du Sénégal afin d'avoir accès au dossier de son père, il a dû essayer quelques refus. L'agent, qui fut son interlocuteur, avait reçu des consignes de sa hiérarchie lui demandant de retirer du dossier du père de l'usager le document relatif aux raisons de la radiation de son défunt père. Après consultation, le fils repart tranquillement pensant tout simplement que son père a été radié à cause de ses positions politiques. Ce qu'il ne sait pas, c'est que son père fut un « harceleur et violeur multirécidiviste ». Comment aurait-il réagi s'il avait vu ce fameux document ? Cette sélection ou cette soustraction est comparable au refoulement mais avec une volonté de sauver une personne dont la satisfaction du désir peut être dangereuse aussi bien pour elle que pour la société.

Le deuxième cas fait référence à un homme politique qui a marqué durablement l'histoire de son pays. Dans ses archives personnelles déposées aux Archives nationales du Sénégal, figure un dossier médical dont l'exploitation permet de conclure que M. X était stérile. Et pourtant M. X a bien fondé une famille. Un chercheur soucieux de retracer certains aspects de la vie politique souhaite consulter le dossier de M. X ; l'archiviste chargé de la communication s'y oppose après avoir mesuré le « risque » qui découlerait de la diffusion du dossier médical dans ce pays où les fils et petits-fils de M. X bénéficient d'une forte honorabilité. Informé de la situation, le responsable des Archives autorise une diffusion partielle du dossier. Sa décision s'adosse à l'argumentation suivante : la diffusion de ce dossier médical risque de porter atteinte à la vie privée d'une famille honorable. Elle n'ajouterait rien à une bonne compréhension de la séquence politique qui intéresse le chercheur. On s'interroge en substance sur l'opposition éventuelle des archivistes quant au droit d'accès aux archives et sur la protection d'une hypothétique honorabilité des enfants de M. X par l'intermédiaire d'une interdiction au droit d'accès.

La limitation des accès s'oppose clairement ici au libre accès (*open access*)²², un concept en vogue qui voudrait que toutes les informations soient disponibles et accessibles à tout moment. Une notion voisine, « science ouverte : open science »²³ permet de nuancer la question en montrant le caractère exhaustif ou trop ouvert du « libre accès ». La science ouverte est surtout

²² DACOS, Marin [Un engagement de diamant pour l'open access – Position du Comité des sciences sociales de Science Europe – Blog-numericus \(hypotheses.org\)](#) (Consulté le 21 décembre 2022)

²³ Initiative de Budapest pour la science ouverte [French Translation – Budapest Open Access Initiative](#) (Consulté le 21 décembre 2022)

orientée vers des informations spécifiques, de nature à rendre exotériques tous les domaines du savoir. La non-limitation des accès pourrait provoquer, sans aucun doute, une confrontation entre l'éthique et la science ; le droit à la connaissance, à l'information et la protection des données qui peuvent être personnelles voire intimes. Et le véto posé par les archivistes et surtout les responsables des services de gestion des données à caractère personnel²⁴ montre bien la présence légale d'un filtre permettant de protéger l'intimité de chaque personne.

Le libre accès est tout aussi impossible à réaliser à l'intérieur de soi-même puisqu'un filtre naturel forgé avec l'éducation s'est mis en place et contrôle nos pulsions et souvenirs. Si l'accès total à notre intériorité la plus intime était une réalité, autant dire qu'on s'acheminerait vers une sorte de psychisme où la liberté devient licence donc avec la possibilité de rendre manifestes et satisfaisables toutes les pulsions quelles qu'elles soient. Une telle conception sonnerait la fin du secret, du privé et donc le début d'un dévoilement intégral avec tout ce que cela pourrait comporter comme conséquences. Une telle situation – le psychisme sans filtre – laisserait libre cours à la manifestation et à la satisfaction toutes les pulsions. Les conséquences en seraient certainement désastreuses aussi bien pour l'individu concerné que pour la société.

À un degré, peut-être moindre, les archives participent, comme la psychanalyse, à soigner les blessures du passé en permettant à l'homme de connaître sa vraie histoire et ainsi faire son « deuil mémoriel ». En guise d'illustration, nous pouvons considérer l'exemple des descendants d'esclaves d'Afrique ou d'Amérique latine dont certains sont souvent obnubilés par le retour à leurs vraies origines et la connaissance de l'histoire de leurs ancêtres. Pour ces derniers, les archives constituent un vrai remède à la quête de leur histoire afin de se faire une identité individuelle ou collective. En effet, dans certains fonds d'archives relatifs à l'esclavage, on peut trouver des informations très sensibles qui renseignent sur la considération inhumaine que les esclavagistes avaient pour les captifs. Par exemple dans un manuscrit²⁵ conservé aux Archives départementales du Calvados (France), nous constatons les conditions physiques et sanitaires que l'homme noir devait remplir pour présenter de la valeur et être vendu pour travailler dans les plantations. Dans ce manuscrit, on peut lire, entre autres, les éléments suivants sur le prix d'un esclave : « *Prix d'un nègre : 8 fusils, 3 barils de poudre de 15 livres, 2 barres de fer, 1 chaudron, 1 neptune, 2 bassins, 1 rôle de tabac, 1 chapeau, 1 bonnet, 1 ancre eau de vie, (...), 4 couteaux ; 1 cauri [coquillage], 40 pierres à fusils (...)* »²⁶. De telles informations sur les

²⁴ CF la CNIL en France, la Commission de protection des données à caractère personnel au Sénégal (CDP).

²⁵ Intitulé « Prix d'un esclave issu du Journal de bord de « La Mine » d'Honfleur transportant des esclaves d'Afrique aux Antilles en 1784 ».

²⁶ *Cahier des Archives départementales du Calvados. Esclaves d'hier à aujourd'hui*, n°34, 2007, p. 13.

conditions de vie des captifs peuvent être très violentes, voire déchirantes pour un descendant d'esclaves qui tombe sur elles, mais cette violence pourrait, en même temps, être « positive » si elle permet à ce dernier de savoir la vérité historique et de faire définitivement son deuil émotionnel ou mémoriel.

CONCLUSION

Cette étude montre, au-delà du simple fait de jeter des passerelles entre la psychanalyse et les archives, que les archives ne sont pas que des documents. Elles renferment une importante dimension de ce qui forge notre humanité. En d'autres termes, elles nous apprennent beaucoup sur notre existence et sur notre rapport au réel. Notre conviction profonde est qu'avec les archives, nous avons affaire à ce que l'humain a de plus essentiel et qui lui a permis de se hisser au-dessus de la mêlée animale : la gestion efficace de la mémoire avec tout ce que cela comporte (organisation, affect, idéologie, etc.). En effet, dans les archives, nous gérons les traces de la mémoire individuelle (au niveau de chaque homme) ou collective (au niveau de la communauté nationale). Dans cette mémoire sont enfuis nos souvenirs, notre histoire, nos traditions, notre culture, notre identité et en un mot ce qui fait de nous ce que nous représentons et sommes.

Dans une certaine mesure, le mode de fonctionnement du psychisme est comme dupliqué par la mémoire externalisée c'est-à-dire les archives extérieures à la personne. L'être humain, sans en être conscient, organise sa mémoire et sa vie psychique de telle sorte qu'il puisse s'épanouir dans la vie en société. On eût dit une relation homothétique. En d'autres termes, en créant des techniques de conservation de la mémoire à l'extérieur de l'organisme humain, les hommes semblent avoir reproduit le modèle du psychisme humain tel qu'il est décrit et présenté par Sigmund Freud. Comme nous l'avons constaté, cette similitude concerne aussi bien le filtre (limitation des accès) que l'organisation de la mémoire (traitement et classement des documents).

De même, dans la pratique, la psychanalyse joue un rôle important dans la psychothérapie des patients en facilitant la reconstitution des faits et le dénouement des troubles psychiques. En archivistique, un travail similaire peut être identifié avec la gestion et la bonne conservation de la matière qui incarne la mémoire et, parfois même, permet de la reconstituer.

Dans une certaine mesure, et peut-être à un degré moindre, les archives participent, comme la psychanalyse, aux soins des blessures du passé en permettant à l'homme de connaître sa vraie histoire et ainsi faire son « deuil mémoriel ». L'exemple des descendants d'esclaves d'Afrique

ou d'Amérique latine dont certains sont souvent obnubilés par le retour à leurs vraies origines et la connaissance de l'histoire de leurs ancêtres en est une illustration. Il montre à l'évidence que les archives constituent une ressource inestimable dans la quête de leur histoire et la reconstitution d'une identité individuelle ou collective.

En somme, nous pouvons dire que la frontière entre la psychanalyse et l'archivistique est assez poreuse et que ces deux disciplines ont en commun la conservation et la gestion des faits et souvenirs du passé et s'en servent pour des thérapies psychologiques ou mémorielles.

BIBLIOGRAPHIE

- *Abrégé d'archivistique*. Paris, Association des archivistes français, 2004, chapitre 1, p. 11-47. (<http://www.archivistes.org>)
- Aistote, 2005, *De l'âme*, traduction, présentation et notes par P. Thillet, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- Benveniste, Jacques, 2005, *Ma vérité sur la mémoire de l'eau*, Paris, Albin Michel.
- *Cahier des Archives départementales du Calvados*. Esclaves d'hier à aujourd'hui, n° 34, 2007, p. 13
- Dacos, Marin [Un engagement de diamant pour l'open access – Position du Comité des sciences sociales de Science Europe – Blog-numericus \(hypotheses.org\)](https://www.hypotheses.org/10000) (Consulté le 21 décembre 2022)
- Delmas, Bruno, 1986, (dir.). *Vocabulaire des archives, Archivistique et diplomatique contemporaines* (Paris : Afnor ; in-8 °, 118 pages [Les dossiers de la normalisation]).
- *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 1988, Paris, Conseil international des archives. <https://www.ica.org/fr/decouvrir-les-archives-et-notre-profession> ;
- Delmas, Bruno, 1991, (dir.) *Dictionnaire des archives, français, anglais, allemand. De l'archivage aux systèmes d'information*. École nationale des chartes et Association française de normalisation, Paris.
- Heyer, Evelyne, 2020, *L'odyssée des gènes* (avec la collaboration de Xavier Müller), Paris, Flammarion.
- Freud, Sigmund, 1915, *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968 /Freud (1923 b) Le moi et le ça, in *Essais de psychanalyse*, trad. J. Laplanche, Paris, Payot, 1981, p. 219-274.
- Freud, Sigmund, 2018, *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Deuxième leçon (Trad. Yves le Lay, 1921), Paris, Books on Demand, p. 15-23.
- Freud, Sigmund, 1967, *L'interprétation des rêves* (1900, trad. fr. I. Meyerson) PUF, p. 227-229.
- Freud, Sigmund, *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901, trad. S. Jankélévitch) Petite Bibliothèque Payot, 1981, p. 273-274.

- Nietzsche, Friedrich, 1964, *L'Origine de la Tragédie* (1872, trad. C. Heim), Paris, Gonthier Médiation, p. 89.
- Bergson, Henri, 1959, [Henri Bergson, *L'évolution créatrice*, 1907, PUF © 1959, 86e éd.](#), pp. 99-122.
- Bergson, Henri, 1959, [Henri Bergson, *Matière et mémoire*, 1939, PUF © 1959, 72e éd.](#), pp. 47-48.
- Initiative de Budapest pour la science ouverte [French Translation – Budapest Open Access Initiative](#) (Consulté le 21 décembre 2022).
- Ihanus, Juhani, 2007, *The archive and psychoanalysis: Memories and histories toward futures*, International Forum of Psychoanalysis, 16:2, 119-131, DOI : [10.1080/08037060701299970](https://doi.org/10.1080/08037060701299970). Consulté le 8 janvier 2023.
- Kane Aminata, 2018, *La diffusion des archives coloniales : du parcours identitaire, mémoriel, aux perceptions émotionnelles chez les descendants de colonisés en AOF*. Thèse soutenue publiquement, le 12/12/2018, Université de Lille, EDSHS. [La diffusion des archives coloniales : du parcours identitaire, mémoriel aux perceptions émotionnelles chez les descendants de colonisés en AOF | Bibliographie francophone sur l'archivistique \(umontreal.ca\)](#). Consulté le 30 septembre 2022.
- Klein, Anne, 2014, *Pour une pensée dialectique des archives : Penser les archives avec Walter Benjamin*. *Archives* 45, 2014. no 1 : 215-224. Consulté le 20 septembre 2022.
- KLEIN, Anne, 2014, Thèse de doctorat https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11648/Klein_Anne_2014_These.pdf?sequence=4&isAllowed=y. Consulté le 20 septembre 2022.
- Pascale, Martin, Frédérique, Fleisch, 2014, « Archivistique et psychanalyse ». In : *La Gazette des archives*, n ° 240, 2015-4. Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain ? pp. 409-417. [Archivistique et psychanalyse - Persée \(persee.fr\)](#) Consulté le 8 janvier 2023.
- Montagnier, Luc, 2010, « Newsmaker interview: Luc Montagnier. French Nobelist escapes 'intellectual terror' to pursue radical ideas in China. Interview by Martin Enserink », *Science*, vol. 330, no 6012, décembre 2010, p. 1732 ([PMID 21205644](#), [DOI 10.1126/science.330.6012.1732](#))
- Platon, 1965, *Apologie de Socrate - Criton - Phédon*, Paris, Flammarion : GF n° 75, 187 pages. <https://beq.ebooksgratuits.com/Philosophie/Platon-Phedon.pdf>
- Théophraste, 2012, (texte établi et traduit par Suzanne Amigues), *Les causes des phénomènes végétaux* (De causis plantarum), Paris, Les Belles Lettres.